

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN.

Procurations : Daniel THOMASSIN à Bertrand KLING,
François KLAEYLE à Malika TRANCHINA,
Véronique DEVIGNES à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY,
Marc BARRON à Sophie WAKEFORD.

Secrétaire de séance : Geneviève FLEURY

Date convocation : 14 décembre 2012

N°2012-0074

Objet : SOLOREM - Rapport d'observations définitives dressé par la Chambre Régionale des Comptes -

Rubrique : 7.10

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire précise au conseil que la Chambre Régionale des Comptes a procédé à l'examen de la gestion de la société lorraine d'économie mixte d'aménagement urbain SOLOREM, à compter de 2006 jusqu'à la période la plus récente, et a rédigé un rapport dit d'observations définitives.

En vertu de l'article L.243-5 du Code des Juridictions Financières, ce rapport est transmis aux collectivités territoriales qui détiennent une partie des voix dans leurs instances de décision.

Après information de l'assemblée délibérante, ce rapport d'observations, accompagné des réponses, devient un document communicable.

Après avis de la commission finance du 04 décembre 2012,

Le conseil municipal,

- FRENDE ACTE du rapport d'observations définitives dressé par la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la société d'économie mixte SOLOREM qui n'appelle aucune observation de sa part.

Date : 20 décembre 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 21 décembre 2012

Accusé de réception en préfecture 054-215403395-20121220-2012-074-DE Date de télétransmission : 24/12/2012 Date de réception préfecture : 24/12/2012



Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.